

# INSTALLATION D'UNE BALISE DE SURVEILLANCE DE LA RADIOACTIVITE DE L'AIR SUR LA COMMUNE DU PEAGE DE ROUSSILLON (38)

## Quelques repères...

### Dans quel contexte s'inscrit la balise installée au Péage-de-Roussillon ?

Sous l'impulsion de l'association AIRE (Association pour l'Information Rhodanienne sur l'Energie), le laboratoire de la CRIIRAD a réalisé depuis plus de 14 ans un certain nombre d'études radioécologiques dans l'environnement du CNPE de Saint-Alban. Ces études ont été financées par les collectivités locales (municipalités, Conseil Général de l'Isère, Conseil Régional Rhône-Alpes). Elles ont permis de démontrer l'impact du site chimique des Roches de Condrieu (uranium dans les sédiments du Rhône), la contamination des plantes aquatiques du Rhône par l'iode 131 (probablement d'origine hospitalière), et récemment le marquage radiologique de l'environnement à proximité de la centrale de Saint-Alban par le tritium et le carbone 14 présents dans les rejets atmosphériques. Ces informations permettent aux populations, associations, et élus locaux de disposer de données fiables afin de conduire les exploitants à réduire l'impact de leurs installations sur l'environnement.

Dans le prolongement de ces études, la CRIIRAD a souhaité installer et exploiter de façon pérenne une balise de contrôle en continu de la radioactivité de l'air ambiant dans le secteur de Saint-Alban.

### Extension régionale du réseau

L'installation de cette balise étend le réseau géré par la CRIIRAD depuis le début des années 90, mis en place grâce à l'implication des collectivités locales (Conseil général de la Drôme, mairies de Romans, Montélimar, Avignon, ...) qui, à la suite de l'accident de Tchernobyl survenu fin avril 1986, ont souhaité se doter d'un système de contrôle décentralisé, indépendant des services officiels.

Dans le contexte actuel de développement du nucléaire (projet ITER à Cadarache, projet de nouvelle usine d'Enrichissement Georges Besse II au Tricastin) et de vieillissement du parc de centrales, un renforcement du réseau au niveau régional est nécessaire.

La balise du Péage-de-Roussillon constitue la première étape de cette extension.

### Qu'est-ce qu'une balise de surveillance de la radioactivité atmosphérique ?

Il s'agit d'une station fixe comprenant :

- un dispositif d'aspiration de l'air extérieur,
- un double dispositif de piégeage des substances radioactives susceptibles d'être contenues dans l'air aspiré (filtre papier pour les aérosols ; cartouche à charbon actif pour les gaz),
- plusieurs détecteurs mesurant en continu la radioactivité des modules de piégeage,
- un dispositif de transmission téléphonique des données.

### Pourquoi analyser la radioactivité de l'air ?

En cas d'accident survenant dans une installation nucléaire, le risque principal est le rejet de substances radioactives dans l'atmosphère. Principal vecteur de la contamination, l'air constitue, durant la première phase de l'accident, le paramètre clé pour l'évaluation des risques.

La balise installée au Péage-de-Roussillon a pour missions principales :

- d'assurer 24 heures sur 24 un contrôle en continu de la radioactivité de l'air respiré par les populations : la balise est installée à moins de 5 kilomètres au sud-est de la centrale nucléaire de Saint-Alban, au centre de l'agglomération Roussillon/Le Péage-de-Roussillon ;
- d'informer rapidement les populations en cas de contamination grâce à un système de gestion informatique alertant automatiquement le service permanent d'astreinte assuré par le laboratoire de la CRIIRAD.

Contact : Julien SYREN / [balises@criirad.org](mailto:balises@criirad.org) / 04 75 41 82 50

